PROGRAMME DE FORMATION · HABILITATION ÉLECTRIQUE

Habilitation électrique
Indices B1, B1v, BC et/ou BR, H1, H2 et/ou HC

Formation initiale

Travaux et/ou consignation d'ordre électrique BT et intervention de dépannage · Selon la norme NF C 18-510

DURÉE
3 jours

PUBLIC
Personnels électriciens chargés d'assurer des consignations, des travaux, des dépannages et des interventions ou essais sur des ouvrages électriques BT et/ou HT.

PRÉREQUIS
Compétences en électricité

OBJECTIFS DE LA FORMATION
À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'être chargé de consignation et chargé d'intervention de dépannage et d'entretien.

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Exposés, échanges, travaux pratiques sur différents supports, mises en situation professionnelle.

MOYENS HUMAINS
Formateur expert dans le domaine

RECYCLAGE
Nous vous conseillons de remettre à niveau les connaissances de vos salariés par des recyclages tous les 3 ans.

TARIF
Nous consulter

Théorie

- Retour d'expérience
- Les zones d'environnement
- Les symboles d'habilitation
- L'utilisation des matériels
- Les équipements de protection
- L'identification des ouvrages BT et HTA
- Les mesures de prévention
- La préparation des travaux
- La consignation
- Le respect des consignes de l'exploitant et instruction de sécurité
- La rédaction des documents
- La conduite à tenir en cas d'accident
- Risques spécifiques à la haute tension
- Différents équipements et matériels de protection (verrouillage, équipement collectif et individuel)
- Vérification et utilisation des équipements de protection

Exercices pratiques

La mise en pratique des acquis théoriques est réalisée sur des installations basse tension représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant (cellules, disjoncteurs, boucle haute tension...), en toute sécurité.

Méthodes pédagogiques

Les exercices pratiques sont orientés sur le repérage des environnements ou locaux à risques, l'analyse préalable à son intervention, la mise en œuvre de ses EPI, l'application de la prévention du risque électrique, la préparation et la direction des travaux d'ordre électrique, le balisage de la zone de travaux et sa surveillance, les étapes de consignation, la réalisation de connexions et déconnexions, la pose d'un EPC, la réalisation d'interventions de dépannage avec nécessité de consignation, la rédaction des documents, les essais, les mesurages et le compte rendu de son activité.

Évaluation

Évaluation de fin de formation

Accessibilité. Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute situation de handicap, merci de nous contacter pour envisager la faisabilité et les adaptations possibles.